



Divorce après une absence de 5ans

Par **gogo2903**, le **17/03/2010** à **09:30**

Bonjour, j'ai une amie marocaine et musulmane pratiquante qui s'est mariée en France il y a 5 ans. elle et son mari ont acheté/loué un appartement pour consommer le mariage, mais avant cela ils devaient faire un acte de mariage marocain. Mais avant d'avoir fait cet acte et donc avant d'avoir consommé leur mariage, son mari est reparti au maroc et a complètement disparu, elle n'arrive pas à le retrouver, elle a essayé toutes les adresses et tous les numéros qu'elle connaissait mais n'arrive pas à la retrouver. L'appartement est probablement toujours en partie à son nom mais elle n'en sait rien car c'est son mari qui s'occupait de tout, elle n'a aucun papier concernant cet appartement et ne savait même pas avec quelle agence ou quel particulier son mari avait traité. Elle veut aujourd'hui divorcer et ne sait pas trop comment faire. Pouvez vous nous aider? quelle procédure doit elle mettre en place? un divorce pour faute? pour altération du lien conjugal? que doit-elle faire? merci d'avance de vos réponses